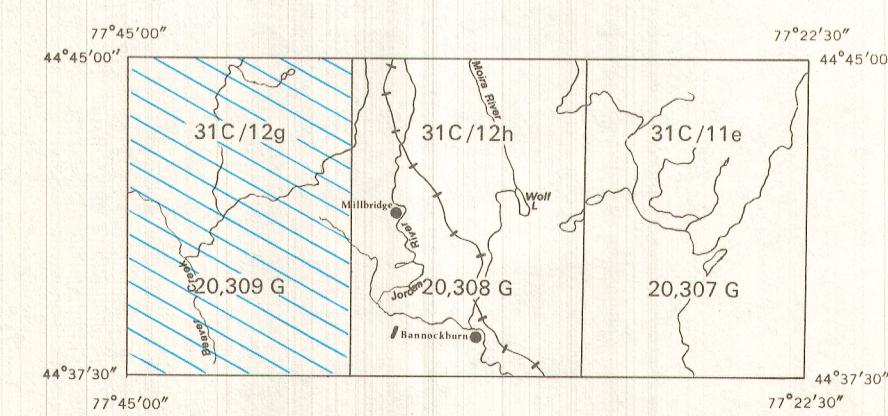
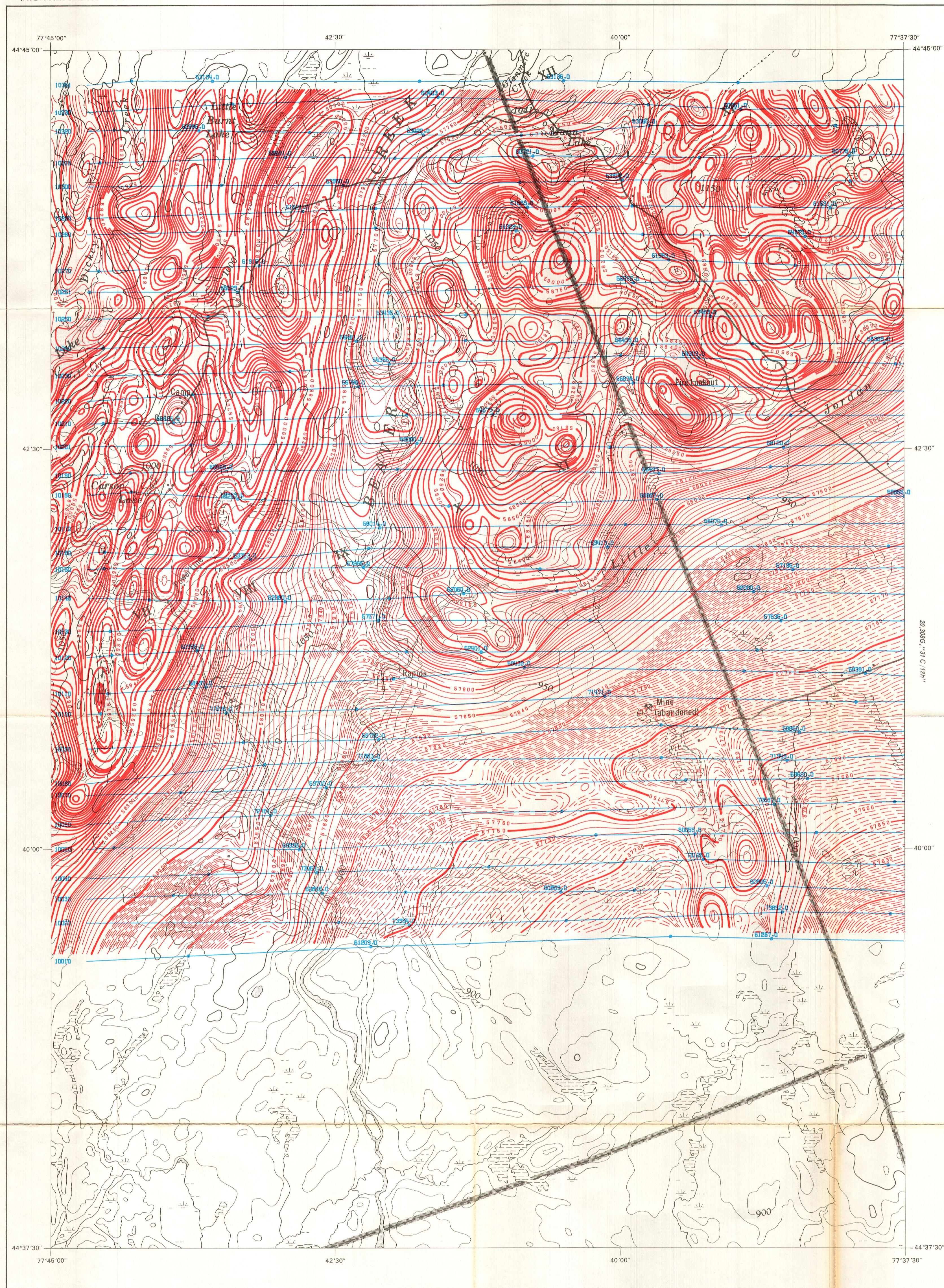


GEOPHYSICAL SERIES
(HIGH RESOLUTION AEROMAGNETIC TOTAL FIELD)DEPARTMENT OF ENERGY, MINES AND RESOURCES
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCESSÉRIE DES CARTES GÉOPHYSIQUES
(AÉROMAGNÉTIQUES À GRANDE SENSIBILITÉ DU CHAMP TOTAL)

1978 PUBLICATION 278

Cette carte a été fondée sur l'enregistrement numérique des données recueillies à l'aide d'un magnétomètre au rubidium qui, à bord d'un avion, mesure le champ magnétique total avec un pouvoir de résolution de 0.02 gamma. Les vols ont été effectués à une hauteur de vol de 150 m et les lignes de vol principales étaient établies à 300 m d'intervalle entre lignes. Les données douteuses ont été rejetées avant la compilation.

Une fois les données vérifiées, compilées et équilibrées, un nouveau référentiel commun a été établi en utilisant les données interpolées par ordinateur sur une grille carrée dont les mailles mesurent 0.25 cm à l'échelle de la carte.

Le procédé utilisé pour déterminer la nouvelle référence n'est pas exactement le même que celui utilisé pour les courtes chemins qui recoupent. Cette opération permet d'éliminer les contributions non géologiques du champ total.

Le champ magnétique régional long des lignes de contrôle, celles-ci, une fois corrigées, servent à établir le niveau référentiel auquel se rattachent les lignes de recouvrement après redressement selon une méthode basée sur la moindre somme des écarts.

Une fois la grille finale compilée et interpolée, elle a été traitée à l'aide d'un programme de contourage automatique et d'appareils de dessin numériques par la Division de Dataplotting Services Ltd., Toronto.

La compilation des données et la compilation numérique ont été effectuées par deux compagnies différentes, dont une a fourni les données de contrôle et, lorsque celles-ci ne coïncidaient pas exactement, on a servi des courts chemins qui recoupent. Cette opération permet d'éliminer les contributions non géologiques du champ total.

Le champ magnétique régional long des lignes de contrôle, celles-ci, une fois corrigées, servent à établir le niveau référentiel auquel se rattachent les lignes de recouvrement après redressement selon une méthode basée sur la moindre somme des écarts.

Aucune correction n'a été apportée pour compenser la variation régionale du champ magnétique terrestre.

La carte a été reproduite à partir de coupures de cartes topographiques à l'échelle de 1/50 000, publiées par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (Ontario).

Toutes les données aéromagnétiques utilisées pour compiler cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada, moyennant paiement.

On peut obtenir des exemplaires de cette carte en s'adressant à la Division des Publications du ministère des Ressources naturelles de l'Ontario à Toronto, ou à la Commission géologique du Canada à Ottawa.

MAP — CARTE

20,309 G
31C/12g
ONTARIO